



**L'équipe du Parc
à votre service ...**

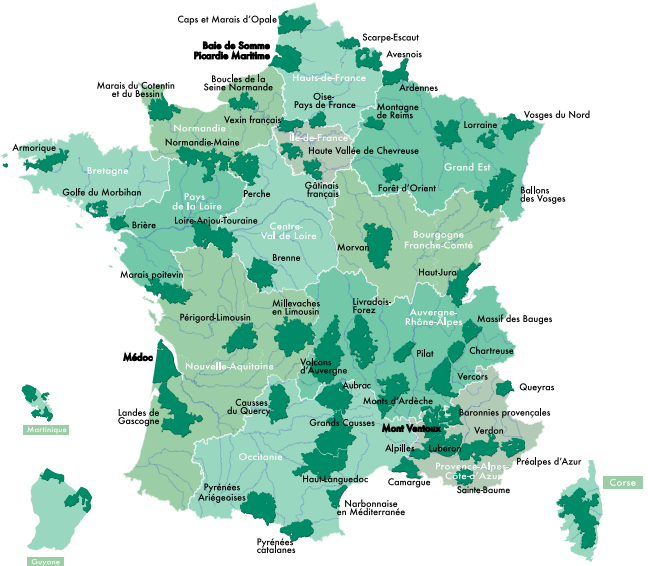
**POUR VOTRE
COMMUNE**



Les Parcs naturels régionaux, une grande famille !

Au niveau national

56 Parcs naturels régionaux de France



En France, les 56 Parcs naturels régionaux représentent :

4 400 communes,
4,1 millions d'habitants,
9,3 millions d'hectares, soit 15% du territoire,
50% des surfaces des réserves naturelles terrestres,
21 des 50 sites RAMSAR français (reconnaissance de la qualité des zones humides) et 22% des surfaces en ZNIEFF (zones d'intérêt écologique) sont situées dans les Parcs.

Pour en savoir plus sur les Parcs naturels :

www.parcs-naturels-regionaux.fr

Au niveau régional



ENRx, une force d'ingénierie en mission dans le Parc

Soutenu par la Région Hauts-de-France, Espaces Naturels Régionaux fédère les Parcs naturels régionaux du Nord et du Pas de Calais. Le Parc de l'Avesnois est membre d'ENRx, avec trois élus qui y siègent. A ce titre le Parc compte dans son équipe 16 agents, salariés d'ENRx.

Les activités du Parc de l'Avesnois sont également renforcées par l'équipe régionale d'ENRx, basée à Lille (siège) et à Villeneuve d'Ascq (Centre régional de ressources génétiques -CRRG). Cette équipe transversale apporte au Parc une assistance administrative, juridique et technique comme pour l'opération Plantons le décor par exemple.

Dans notre région, les 5 Parcs c'est 15% du territoire des Hauts-de-France :

542 communes (14 % des communes)

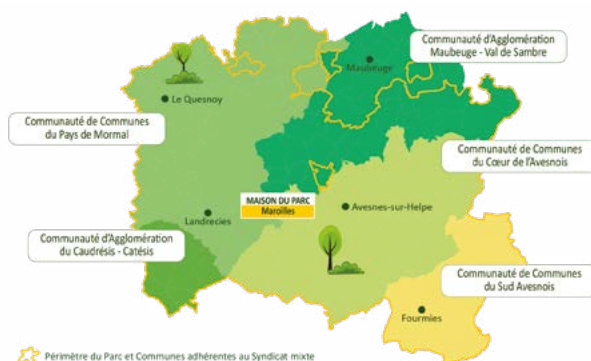
770 438 habitants (13% de la population)

507 500 ha (16% du territoire)

50 % des réserves naturelles régionales et nationales, 4 sites RAMSAR sur les 5 reconnus en Hauts-de-France et 38 % des ZNIEFF dans les Hauts-de-France sont situées dans les Parcs.

le Parc naturel régional de l'avesnois,

- > 140 communes
- > 124 021 hectares
- > 157 151 habitants
- > 10 400 km de haies bocagères
- > 17 920 hectares d'espaces boisés
- > 2 500 km de rivières
- > 1 000 km de sentiers de randonnées à travers bocage et forêt



La Charte du Parc naturel régional de l'Avesnois est le projet de développement durable du territoire. Elle a été établie en concertation avec les collectivités, les acteurs institutionnels, associatifs et socio professionnels, les habitants. La Charte du Parc* fixe les objectifs et les mesures à prendre collectivement. Elle engage l'ensemble de ses signataires : Etat, Région, Département, Communes, EPCI.

* Retrouvez la charte du Parc sur www.parc-naturel-avesnois.fr
Rubrique téléchargement en pied de page

- > 70% du territoire classé en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique)
- > 20% de forêt
- > 40% de bocage

L'ÉQUIPE DU PARC :

L'équipe technique du Parc est, en 2020, composée d'une trentaine de fonctionnaires salariés du Syndicat mixte du Parc ou d'Espaces Naturels Régionaux, et d'une vingtaine de CDD financés sur opération. L'équipe est organisée en 4 pôles de compétences : Pôle milieu naturel et eau ; Pôle cadre de vie et urbanisme ; Pôle développement économique en milieu rural ; Pôle écocitoyenneté.

Découvrez au fil des pages l'équipe technique et quelques exemples d'actions que nous pourrions conduire ensemble.

La Maison du Parc naturel régional de l'Avesnois

4 cour de l'Abbaye - 59 550 Maroilles
Tel : 03 27 77 51 60
email : contact@parc-naturel-avesnois.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi : 9h-12h et 14h-17h

vendredi et mercredi : 9h-12h et 14h-16h
Ouverture les dimanches et jours fériés de mai à septembre en partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays de Mormal.



Angélique Denoyelle

Je peux vous aider à trouver le bon interlocuteur au sein de notre structure.

Tél : 03 27 77 51 60
contact@parc-naturel-avesnois.fr

Les services techniques du Parc

Caserne Clarke
4 Avenue de la Légion d'Honneur
59 550 Landrecies
Tel : 06 45 87 77 21
Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 11h30 et sur rendez-vous.



Gregory Cauderlier

Je peux vous aider pour toute demande de prêt de matériel.

Tél : 06 45 87 77 21



L'ÉQUIPE DU PARC :

Le pôle milieux naturels et eau

Ce pôle vous accompagne dans tous vos projets de préservation, de restauration et de gestion écologique de vos espaces et sites communaux. Mais aussi dans vos projets de gestion de l'eau et de risque inondation et érosion.

Agents permanents



Guillaume Dhuïège

Je coordonne le pôle et je peux vous aider dans vos actions de préservation et de gestion de votre patrimoine naturel.

Tél : 03 27 77 51 63

guillaume.dhuiège@parc-naturel-avesnois.com



Guillaume Caffier

Je peux vous aider dans vos projets concernant la ressource en eau, les milieux aquatiques et les risques d'inondation. Tél : 03 27 77 52 65

guillaume.caffier@parc-naturel-avesnois.com



Fabien Charlet

Je peux vous aider pour la gestion de votre patrimoine naturel sur votre commune.

Tél : 03 27 77 51 67

fabien.charlet@parc-naturel-avesnois.com



Rose Delacroix

Je peux vous aider à mieux connaître la biodiversité de votre commune.

Tél : 03 27 77 52 68

rose.delacroix@parc-naturel-avesnois.com



Stéphane Marache

Je peux vous aider dans vos projets de plantation (haies, arbres bocagers et fruitiers)

Tél : 03 27 77 52 63

stephane.marache@parc-naturel-avesnois.com



Louisa Messaci

Secrétaire du pôle, j'assiste mes collègues. Gestionnaire de Plantons le décor, je peux vous accompagner dans vos commandes. Tél. : 03 27 77 51 62

louisa.messaci@parc-naturel-avesnois.com



Jérémy Trannoy

Je peux vous accompagner pour vos projets de plantations et d'aménagement d'espaces verts.

Tél : 03 27 84 65 91

jeremy.trannoy@parc-naturel-avesnois.com

Agents contractuels



Florian Guillaume

Je peux vous informer et vous accompagner pour toute action concernant la démarche Natura 2000.

Tél : 03 27 77 52 61

florian.guillaume@parc-naturel-avesnois.com



Axel Lasselin

Je peux vous accompagner pour la réalisation d'espaces naturels afin d'y accueillir plus de biodiversité.

Tél : 03 27 84 65 99

axel.lasselin0@parc-naturel-avesnois.com



Eric Penet

Je peux vous aider à mieux connaître la biodiversité de votre commune et à l'accueillir dans vos bâtiments communaux.

Tél : 03 27 77 51 60

eris.penet@parc-naturel-avesnois.com



Germain Petus

Je peux vous aider à mieux connaître la biodiversité de votre commune et à l'accueillir dans vos bâtiments communaux.

Tél : 03 27 77 51 60

germain.petus@parc-naturel-avesnois.com



Camille Vandevyvere

Je peux vous aider pour des projets visant à créer, améliorer ou préserver les milieux humides et aquatiques.

Tél : 03 27 84 65 92

camille.vandevyvere@parc-naturel-avesnois.com



Je peux vous aider pour lutter contre les inondations ou pour améliorer la gestion de crise pendant ce type de phénomène.

Tél. : 03 27 77 51 63

guillaume.caffier@parc-naturel-avesnois.com



Je peux vous aider pour lutter contre l'érosion des sols et les coulées de boues.

guillaume.caffier@parc-naturel-avesnois.com

exemple d'action : Accueillir la biodiversité dans les bâtiments communaux

Le Parc naturel régional de l'Avesnois conseille les collectivités qui souhaitent mettre en oeuvre des actions en faveur des espèces patrimoniales que l'on retrouve dans les bâtiments publics : Chauves-souris, Effraie des clochers, Hirondelles ou Martinet noir. Afin de favoriser les populations de ces espèces sensibles, le Parc réalise un diagnostic des bâtiments dans lesquels la commune souhaite réaliser des aménagements. Dans le respect des préconisations, la commune peut ensuite envisager la pose de nichoirs pour l'Effraie des clochers, de planchettes pour les Hirondelles ou encore des aménagements de combles pour les chauves-souris. Les blockhaus de la ligne Maginot peuvent aussi être agencés pour favoriser l'hibernation des chauves-souris.

Depuis la création du programme pas moins de 80 bâtiments ont été diagnostiqués par le Parc et aménagés par les communes. Plus globalement, le pôle patrimoine naturel et eau accompagne les collectivités qui souhaitent mettre en oeuvre une gestion écologique de leurs espaces.

Contact : Fabien Charlet - Tél : 03 27 77 51 67
fabien.charlet@parc-naturel-avesnois.com

Le pôle Patrimoine naturel et eau c'est aussi :

- > 397 agriculteurs accompagnés dans le cadre des MAEC entre 2011 et 2016
- > 224 177 arbres et arbustes plantés
- > 1 133 mares préservées
- > 8 668 ha de prairies sous contrat
- > 11 075 hectares classés Natura2000
- > 80 bâtiments communaux aménagés pour accueillir la faune locale
- > 24 communes accompagnées dans la lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols
- > 11 communes et 2 EPCI accompagnés dans le cadre du zéro phyto
- > 122 communes accompagnées dans la lutte contre les inondations

Ici, nous agissons pour la biodiversité

Le Parc naturel régional de l'Avesnois et la commune s'associent pour la préservation des oiseaux et des chauves-souris.

L'édifice devant lequel vous vous trouvez a été aménagé pour favoriser l'accueil de ces espèces. Levez les yeux, vous pourrez peut-être les observer !

Contribuez à cette action en respectant la quiétude des animaux présents.

Zoom sur les principales espèces concernées par les aménagements

Oreillard roux

Hirondelle de fenêtre

Martinot Noir

Chouette effraie

Photo : Samuel Droze

Renseignements
Tél : 03 27 77 51 60
contact@parc-naturel-avesnois.fr

Région Hauts-de-France Nord

Panneau apposé sur les bâtiments communaux aménagés pour accueillir la biodiversité locale

En 2019/2020, le Parc a accompagné 8 communes et réalisé 21 diagnostics sur des bâtiments communaux.

L'ÉQUIPE DU PARC :

Le Pôle cadre de vie, urbanisme

Ce pôle vous accompagne pour mieux prendre en compte l'environnement, les patrimoines et les paysages dans tous vos projets de planification urbaine et d'aménagement durable au sein de votre commune.

Agents permanents



Corinne Bury

Je coordonne le pôle, je peux vous conseiller dans la mise en place de vos projets d'aménagement et documents d'urbanisme. Tél : 03 27 14 90 85
corinne.bury@parc-naturel-avesnois.com



Karine Bregonzio

Secrétaire de pôles, je peux vous aider à trouver le bon interlocuteur en charge du sujet qui vous intéresse, au sein du Parc. Tél : 03 27 14 90 88
karine.bregonzio@parc-naturel-avesnois.com



Lise De Baere

Je peux vous conseiller dans vos projets d'urbanisme et d'habitat durables, et pour l'amélioration du cadre de vie de votre village. Tél : 03 27 14 90 87
lise.debaere@parc-naturel-avesnois.com



Michael Leseine

Je peux vous accompagner dans la mise en place et le suivi de votre démarche de préservation concertée du bocage sur votre commune. Tél : 03 27 14 90 88
michael.leseine@parc-naturel-avesnois.com



Agents contractuels



Armand-Noël Dauphin

Je peux vous aider pour la prise en compte des paysages dans vos projets et pour l'embellissement de vos espaces publics. Tél : 03 27 14 90 87
an.dauphin@parc-naturel-avesnois.com



Jérôme Picoul

Je peux vous accompagner pour favoriser la prise en compte des paysages et de la biodiversité dans vos aménagements et PLUi Tél : 03 27 14 90 83
jerome.picoul@parc-naturel-avesnois.com

exemple d'action : La Préservation concertée du bocage



Le Parc naturel régional de l'Avesnois a mis en place une démarche de protection concertée du bocage, qui s'appuie sur une analyse du maillage bocager suivant quatre critères (les haies hautes boisées, les haies bordant les routes et les chemins, les haies intégrant le bâti et les haies anti-érosives).

Réalisée à la demande des communes ou intercommunalités, cette analyse a pour objectif de qualifier le maillage bocager afin de définir les haies à préserver en priorité. Elle sert ensuite de support à une ou plusieurs réunions de concertation avec les acteurs locaux notamment les exploitants agricoles. L'objectif de ces réunions est de définir une proposition de maillage bocager à protéger qui assure un équilibre entre le développement du territoire et la pérennité du bocage.

Cette démarche a dernièrement été mise en œuvre dans le cadre des PLUi. Une fois achevée sur l'ensemble des intercommunalités du territoire, elle devrait permettre le classement d'une bonne

A titre d'exemple, en 2019 les services du Parc ont accompagné un exploitant agricole sur la commune de Glageon dans son projet de réorganisation parcellaire. Une déclaration préalable a été établie avec l'agriculteur et un programme compensatoire définit. Avec l'aide des élèves du lycée agricole de Sains-du-Nord 380 mètres de haie d'essences locales ont été replantés.

Le pôle cadre de vie, urbanisme c'est aussi :

- > 7 des 8 carrières du territoire signataires du plan paysager carrier
 - > 4 intercommunalités accompagnées dans le cadre de l'élaboration des PLUi
- Dans le cadre de l'élaboration de documents d'urbanisme :
- > 54 Orientations d'Aménagement et de Programmation formalisées
 - > 7 529 km de haie sous protection
 - > 4660 éléments inventoriés dans le cadre de l'inventaire du patrimoine bâti

partie du linéaire de haies du Parc. Leur arrachage devient alors soumis à autorisation et à replantation obligatoire.

Et après ?

Les services du Parc proposent une assistance technique aux acteurs locaux (exploitants agricoles, communes, aménageurs...).

Cet accompagnement se traduit de différentes manières : une aide lors du dépôt des déclarations préalables en cas d'arrachage de haies, l'élaboration de schémas de plantations pour la replantation de haies, le montage de dossiers de demande de dérogations pour la plantation d'Aubépine, la demande de subventions pour l'entretien...

Contact : Michael Leseine - Tél : 03 27 14 90 88
michael.lesoine@parc-naturel-avesnois.com



L'ÉQUIPE DU PARC :

Le Pôle développement économique en milieu rural

Ce pôle vous accompagne dans vos projets de circuits courts alimentaires, d'agriculture durable, de développement touristique durable, y compris la randonnée, ainsi que dans l'installation de chaudières fonctionnant au bois énergie. Il est votre interlocuteur pour accompagner des porteurs de projets de votre commune.

Agents permanents



Philippe Lesage

Je coordonne le pôle développement économique. La connaissance du territoire me permet d'avoir une vision sur les sujets liés à la ruralité. Tél : 03 27 77 51 64
philippe.lesage@parc-naturel-avesnois.com



Sylvie Stievenard

Je peux vous accompagner dans la mise en place d'actions de sensibilisation en matière d'alimentation durable. Tél : 03 27 84 65 99
sylvie.stievenard@parc-naturel-avesnois.com



Cécile Bavay

Je peux vous aider dans la gestion de vos dossiers Leader. Tél : 03 27 77 51 66
cecile.bavay@parc-naturel-avesnois.com



Annie Trotin

Je peux vous aider pour tout projet de valorisation de votre commune (chemins de randonnée, événements, produits locaux...) et pour la création de parcours de découvertes. Tél : 03 27 77 52 64
annie.trocin@parc-naturel-avesnois.com



Aurélien Cir

Je peux vous aider à trouver des financements pour des projets de développement économique sur le territoire. Tél : 03 27 84 65 90
aurelien.cir@parc-naturel-avesnois.com



Janice Edibe

Je peux vous conseiller sur vos projets d'aménagements touristiques en Avesnois - Thiérache. Tél : 07 50 72 00 20
janice.edibe@parc-naturel-avesnois.com



Grégoire Huart

J'accompagne les communes et les porteurs de projets pour installer une chaufferie au bois issu de la valorisation du bocage de l'Avesnois. Tél : 03 27 84 65 93
gregoire.huart@parc-naturel-avesnois.com



Julien Roy

Je peux vous aider dans vos projets liés à l'agriculture biologique (production et filière agricole, foncier, restauration collective...). Tél : 03 27 84 65 94
julien.roy@parc-naturel-avesnois.com



Céline Gardier

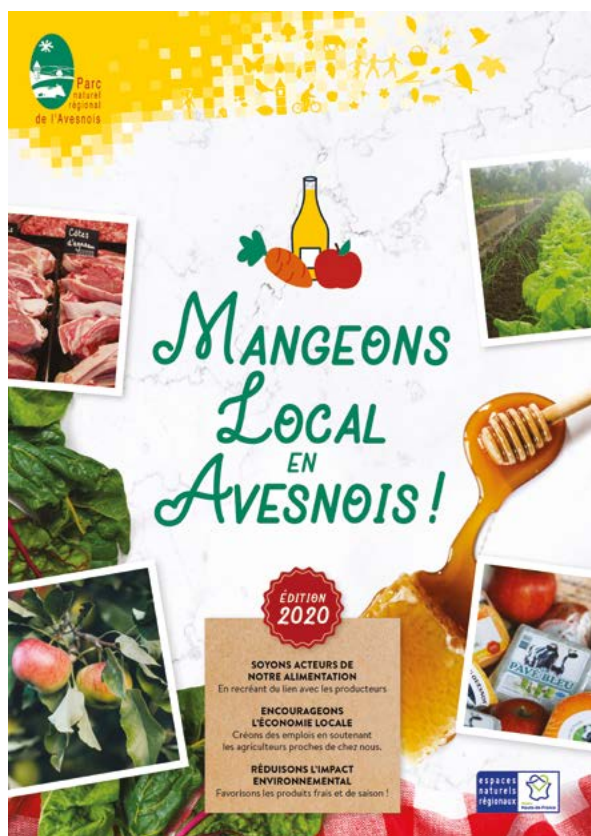
Je peux vous accompagner dans vos projets touristiques durables, la qualification de vos offres et le conseil en marketing touristique. Tél : 03 27 84 65 96
celine.gardier@parc-naturel-avesnois.com



Caroline Rozalen

Je peux vous accompagner dans vos projets agricoles durables (agri bio, maintien des prairies, circuits courts, restauration collective). Tél : 03 27 84 65 95
caroline.rozalen@parc-naturel-avesnois.com

exemple d'action : Favoriser l'alimentation durable sur votre commune



Le pôle développement économique en milieu rural c'est aussi :

- > 49 chaudières bois énergie en fonctionnement
- > 72 dossiers Leader (2014/2020) pour un montant de 784 135 €
- > 151 agriculteurs en agriculture biologique
- > 32 professionnels labellisés (Boutiques, Restaurateurs de l'Avesnois, Valeurs Parc...)
- > 16 parcours de découvertes via l'application numérique BaladAvesnois
- > 160 581 connexions par an sur le site www.tourisme-avesnois.com
- > Plus de 4 000 abonnés à la page Facebook Tourisme Avesnois



Si vous souhaitez mettre en place un approvisionnement en produits locaux lors de vos événements, pour vos colis de fin d'année, dans votre restaurant scolaire ou promouvoir le développement des circuits courts sur votre commune, comme un marché de producteurs, le Parc peut vous accompagner.

Dans un premier temps, nous pouvons vous fournir les coordonnées des exploitants agricoles qui travaillent en circuit court. Nous disposons d'un recensement complet sur notre territoire, et ce afin de faciliter la prise de contact et les échanges pour de futures collaborations.

Avec nos partenaires nous pouvons vous informer et guider dans l'introduction de produits locaux et bio en restauration collective, en gestion di-

recte ou indirecte, en vue de répondre aux exigences fixées par les politiques nationales, régionales et départementales.

Si vous souhaitez dynamiser la production locale et/ou faciliter la reprise des fermes sur votre commune, nous pouvons vous épauler et vous conseiller dans ces démarches.

En résumé, le Parc peut vous conseiller, vous communiquer des contacts et relayer des dispositifs financiers vous permettant de réaliser vos projets agricoles et alimentaires durables. En particulier s'ils visent à maintenir le bocage, les prairies du territoire ou à développer l'agriculture biologique.

Contact : Caroline Rozalen - Tél : 03 27 84 65 95
caroline.rozalen@parc-naturel-avesnois.com

Les services du Parc accompagnent 13 communes qui souhaitent introduire plus de produits locaux dans leur restaurant scolaire. Cet accompagnement se traduit par l'écriture de toutes les pièces du marché public en respectant la loi Egalim et les objectifs de la Région Hauts-de-France et du Département du Nord. La commune complète ce dit marché et peut lancer la consultation.

Pour consommer local et suivre l'actualité liée aux circuits courts sur notre territoire, abonnez-vous à la page Facebook :

Consommons local en Avesnois.

L'ÉQUIPE DU PARC : Le Pôle écocitoyenneté

Le pôle écocitoyenneté accompagne vos projets de sensibilisation des habitants (familles, enfants...) à la préservation de la nature et au développement durable. Il vous accompagne également dans vos projets de transition énergétique.

Agents permanents



Christophe Legroux

Je coordonne le pôle, je peux vous aider dans vos projets et actions de sensibilisation et de passage à l'action des habitants. Tél : 03 27 21 47 96
christophe.legroux@parc-naturel-avesnois.com



Hélène Bertaux

Je peux vous aider à informer les élus de votre collectivité et vos habitants sur les actions et animations proposées par le Parc. Tél : 03 27 21 49 53
helene.beraux@parc-naturel-avesnois.com



Melvin Deljehier

Je peux vous aider pour tout projet d'énergie renouvelable, solaire photovoltaïque, solaire thermique, hydroélectrique. Tél : 03 27 21 49 51
melvin.deljehier@parc-naturel-avesnois.com



Marc Grzemski

J'accompagne les habitants là où ils se trouvent (établissements scolaires, entreprises, particuliers) à développer projets et actions. Tél : 03 27 21 49 56
marc.grzemski@parc-naturel-avesnois.com



Agents contractuels



Julien Dubeaupaire

Je peux vous aider dans vos projets de réhabilitation ou de construction de votre patrimoine public et à réaliser des économies d'énergie. Tél : 03 27 21 49 55
julien.dubeaupaire@parc-naturel-avesnois.com



le système d'information géographique

Le Système d'Information Géographique permet de mettre à votre disposition une masse de données géo référencées (occupation du sol, linéaire de haie...) concernant votre commune.

Agents permanents



Dominique Pamart

Je peux vous aider pour l'évaluation de vos actions dans le cadre de la Charte du Parc.

Tél : 03 27 14 90 86
dominique.pamart@parc-naturel-avesnois.com



Audrey Sladkowski

Je peux vous aider en réalisant une carte représentant les enjeux environnementaux de votre commune.

Tél : 03 27 14 90 86
audrey.sladkowski@parc-naturel-avesnois.com



Agents contractuels



Marion Chataigner

Je peux vous aider dans vos projets en traitant des données et en les illustrant à l'aide de cartes.

Tél : 03 27 14 90 81
marion.chataigniert@parc-naturel-avesnois.com



Exemple d'action : Avec La SIRPP diminuez vos factures d'énergie



Visite d'une maison passive à Fontaine au Bois

Le pôle Ecocitoyenneté c'est aussi :

- > Plus de 20 000 élèves sensibilisés en 10 ans
- > 64 communes (moyenne/an) soutenues dans leurs manifestations par le prêt de matériel
- > 2 millions d'euros TEPCV mobilisés auprès de l'Etat pour des actions sur le territoire.
- > Le lancement d'un nouveau service : le cadastre solaire. En 3 clics je sais si c'est rentable d'apposer des panneaux solaires sur ma toiture !
- > Plus de 40 communiqués de presse envoyés (moyenne/an)
- > 14 000 abonnés à la newsletter du Parc
- > 4 300 abonnés à la page Facebook Parc naturel Régional de l'Avesnois

42 communes du Parc ont décidé d'adhérer à ce service et de bénéficier de l'accompagnement des Conseillers en Energie Partagés. Chaque commune adhérente au dispositif verse 1€/habitant/an pendant 3 ans, le but étant de réaliser des économies d'énergie qui viendront compenser, au minimum, ce financement.

Concrètement, elles ont bénéficié d'un état des lieux énergétique de leur patrimoine, pris en charge par le Parc et l'ADUS, afin de connaître les bâtiments à réhabiliter en priorité. Dans le même temps, les techniciens examinent en profondeur les factures énergétiques de la commune et aident à la rédaction de cahier des charges lorsque cela est nécessaire. Au moment d'entreprendre des travaux d'isolation ou de rénovation, là aussi ils ap-

portent conseils et expertise.

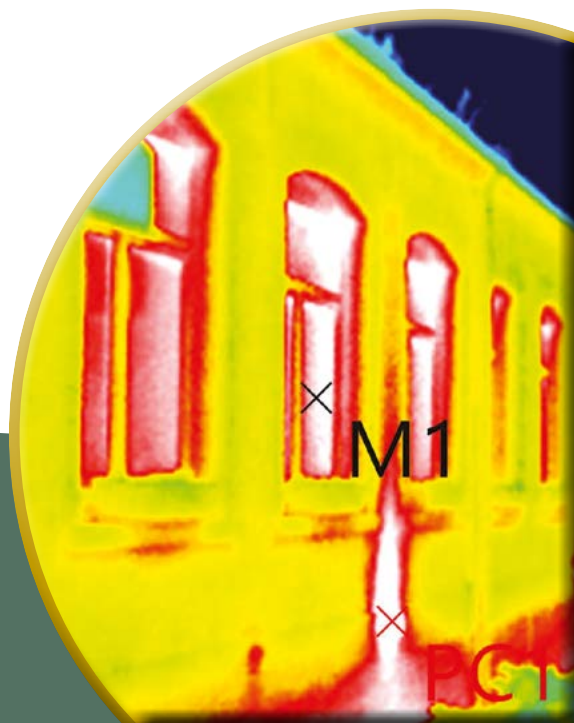
Pour aller plus loin et acquérir des connaissances dans ce nouveau domaine, des ateliers sont proposés autour des matériaux biosourcés, des énergies renouvelables, de la rénovation du bâti ancien et la construction bois par exemple. Dernièrement une visite de maison passive a été proposée, permettant de découvrir concrètement les principes de ce mode de construction «basse consommation».

Prochainement un marché groupé de travaux d'isolation et un marché de fourniture d'énergie devraient être proposés aux communes adhérentes.

Julien Dubeaupaire - Tél : 03 27 21 49 55
julien.dubeaupaire@parc-naturel-avesnois.com

En 2019, la commune de Poix du Nord a sollicité ce service dans le but de réaliser des travaux d'isolation pour sa salle des fêtes. La commune a contacté le Conseiller en Energie Partagé en amont de la demande de devis pour définir les matériaux et les critères à respecter. En choisissant une isolation d'une épaisseur suffisante et un matériaux biosourcé la commune pourra récupérer un certificat d'économie d'énergie de 30% du montant des travaux. De plus l'isolation achevée, cela permettra de réduire la facture énergétique de 25 à 30%.

Image d'une analyse par caméra thermique :
en rouge les déperditions de chaleur.



Le Parc à vos côtés pour informer vos collègues élus

Le Parc édite des documents ou organise des événements afin d'informer les élus des actions pouvant être mises en œuvre au sein de chaque commune ou intercommunalité : plantation de haies, lutte contre l'érosion des sols, classement du linéaire de haie, animation pour les élèves de l'école, création de chemins de randonnée, introduction de produits locaux dans les cantines scolaires...

Avec les documents comme « Le Parc en 6 questions », « Le Parc à votre service » « Mais que fait le Parc pour ... » et la newsletter vous pourrez relayer les missions et actions du Parc auprès de vos collègues élus.



Balade paysagère avec les élus du territoire dans le cadre de l'élaboration des PLUi

La direction et le service administratif



Yvon Brunelle

Directeur du Parc, je peux vous aider pour répondre à vos questions d'ordre général (missions et actions, budget, cotisations...). Je suis à votre écoute au téléphone, en réunion ou en Conseil Municipal. Tél : 03 27 77 51 60
yvon.brunelle@parc-naturel-avesnois.com



Valérie Dubois

Je peux vous aider pour répondre à vos questions d'ordre général (mission et actions, budget, cotisations...). Je suis à votre écoute au téléphone, en réunion ou en Conseil Municipal. Tél : 03 27 77 51 60
valerie.dubois@parc-naturel-avesnois.com



Sylvie Delhaye

Je suis à votre écoute pour convenir d'un rdv avec la direction du Parc, ou encore pour vous envoyer copie des délibérations prises en Comité Syndical. Tél : 03 27 77 52 62
sylvie.delhaye@parc-naturel-avesnois.com



Antoine Lorent, Cécile Bavay, Delphine Descamps et Christelle Druon : nous gérons le budget du Parc en recettes et en dépenses et les ressources humaines. Tél : 03 27 77 51 60



Le Parc à vos côtés pour informer vos habitants

Nous devons faire des habitants du Parc des alliés, des acteurs de la préservation de la nature et du développement durable de notre territoire.

C'est pourquoi le Parc édite régulièrement des supports de communication à leur attention. Pour une bonne diffusion de ces documents le Parc compte sur les élus et plus particulièrement sur le Délégué du Parc afin de relayer l'information via tous les supports de communication disponibles dans leur commune (site internet, réseaux sociaux, journal communal, panneaux d'affichage).

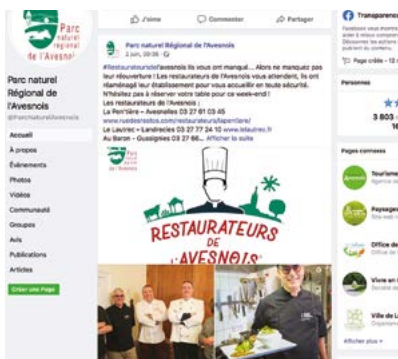
Chaque mois, un article à destination des habitants est envoyé aux communes afin qu'il soit publié dans le journal communal, sur les réseaux sociaux ou le site internet.

Notre page Facebook « Parc naturel Régional de l'Avesnois » est aussi un vecteur de communication important. Le Parc y relaie chaque semaine des informations pratiques ainsi que les animations nature qu'il organise. N'hésitez pas à vous abonner à notre page et à liker nos publications !

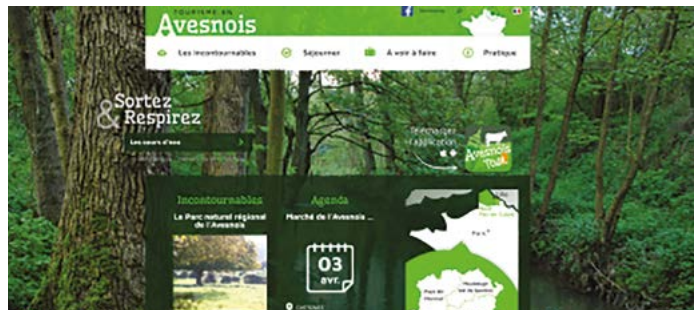
En ce qui concerne la promotion de vos événements, le Parc peut vous aider à faire connaître votre manifestation en publiant l'information sur le site du Parc, rubrique Festirural ou sur le site tourisme-avesnois.com (plus de 140 000 visiteurs/an). C'est pour les habitants l'assurance d'y trouver une mine d'informations s'ils souhaitent sortir en famille ou entre amis.

La « Gazette du bocage », journal du Parc, éditée semestriellement vous est adressée. Elle est aussi mise à disposition des habitants dans les principaux lieux d'accueil du public (salles d'attente). Les habitants intéressés peuvent également s'y abonner sur simple demande, et la recevoir directement à leur domicile.

Contact : Hélène Bertaux - Tél : 03 27 21 49 53
helene.beraux@parc-naturel-avesnois.com



Page Facebook du Parc : Parc naturel Régional de l'Avesnois



Site internet www.tourisme-avesnois.com



Exemple d'article envoyé aux communes chaque mois pour parution dans les supports de communication municipaux.



Le Parc à vos côtés pour animer la vie locale



Le Parc dispose d'un stock de matériel qu'il met à disposition de ses communes adhérentes afin de faciliter l'organisation d'événements festifs.

Chaque début d'année, un courrier est envoyé aux communes dans ce sens. Si vous souhaitez réserver du matériel, répondez le plus rapidement possible. Attention le prêt de matériel rencontre un vrai succès, premiers retours, premiers servis !

Vous trouverez également la fiche de demande de prêt de matériel sur notre site internet dans la rubrique « collectivité ». Après étude de votre demande, un courrier vous confirmant la disponibilité du matériel vous sera adressé.

Liste du matériel proposé aux communes gratuitement :

- 28 stands (2.5mx2.5m)
- 70 pagodes Parc (3mx3m)
- 5 caisses de 12 panneaux d'exposition en feutrine (1.2mx2m)
- 60 grilles d'exposition
- 88 portes isoplanes (0.83mx2.03m)
- 4 lots de 12 cimaises
- 10 caisses électriques (10 spots, 3 rallonges, 2 blocs prises, 2 réducteurs)

Contact : Angélique Denoyelle- Tél : 03 27 77 51 60
contact@parc-naturel-avesnois.fr

Le Parc a créé 14 expositions itinérantes pour mettre en valeur les richesses de l'Avesnois ou pour sensibiliser les habitants à l'environnement et au développement durable. Ces expositions sont à votre disposition, vous pouvez les emprunter lors de vos manifestations communales afin qu'elles soient partagées par le plus grand nombre.

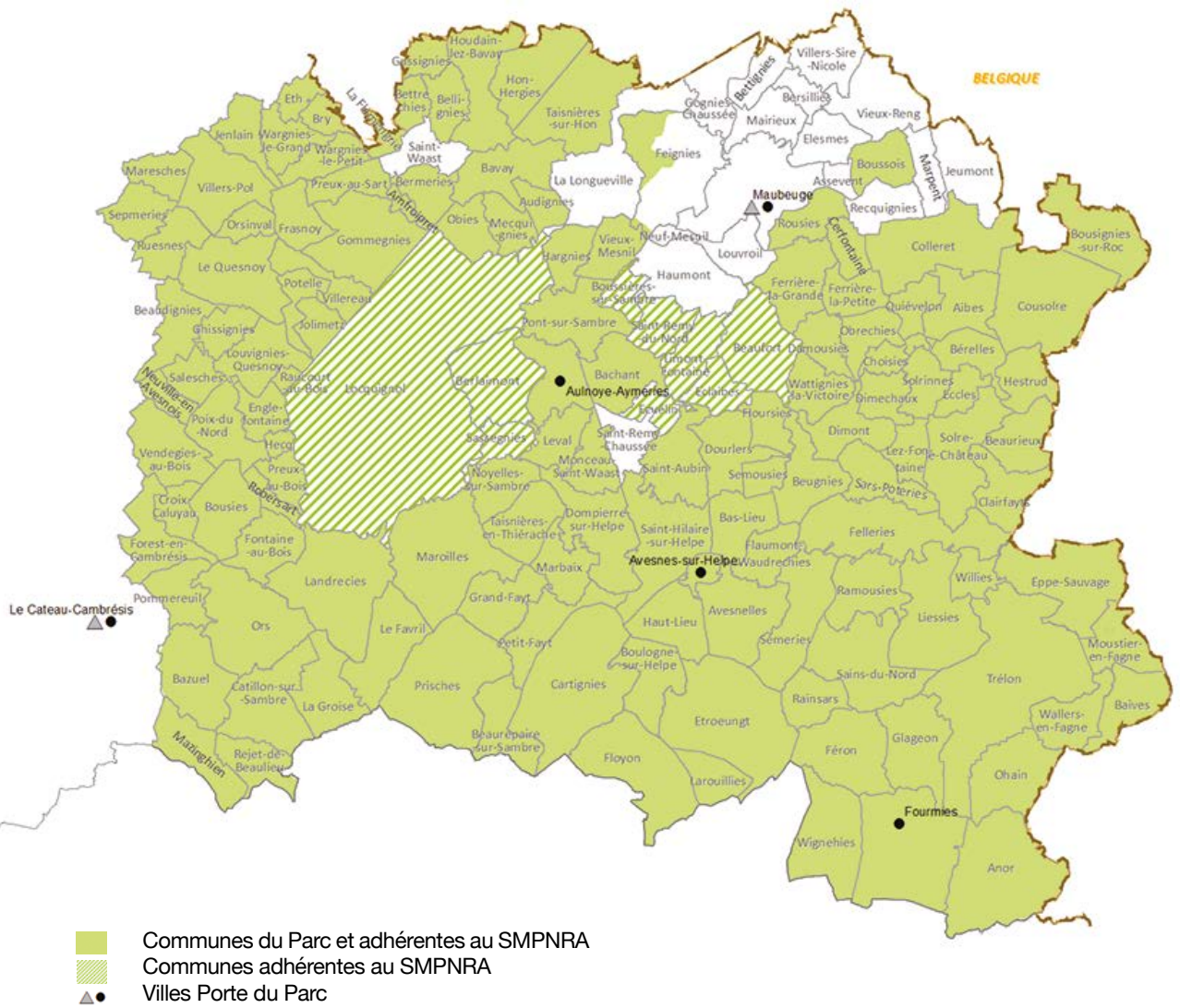
Liste des expositions à disposition :

- A la découverte du patrimoine bâti du Pays d'Avesnes
- A la découverte du patrimoine bâti de la Thiérache
- A la découverte du patrimoine bâti du Bavaisis
- A la découverte du patrimoine bâti de la Fagne de Solre
- A la découverte du patrimoine bâti de la Fagne de Trélon
- A la découverte du patrimoine bâti du Plateau de Mormal
- Ce pays vaut bien un fromage
- Culture de l'herbe en Avesnois
 - Du bocage à l'assiette
 - Les chemins du lait
 - Les champignons
- Les kiosques de l'Avesnois
- Opération Hirondelles
 - Les chauves-souris
 - Biodiversité
 - Les Papillons
- Les mares prairiales
- Les moulins de l'Avesnois
- Les plantes toxiques
- Nourrir les hommes
- Le verger haute tige de l'Avesnois
 - Zéro Phyto
 - Natura 2000
 - Les gestes simples

Contact : Angélique Denoyelle- Tél : 03 27 77 51 60
contact@parc-naturel-avesnois.fr



Le territoire du Parc naturel régional de l'avesnois



Parc naturel régional de l'Avesnois

Horaires d'ouverture de la Maison du Parc :
lundi, mardi, jeudi : 9h-12h et 14h-17h
vendredi et mercredi : 9h-12h et 14h-16h



Parc naturel régional de l'Avesnois

Maison du Parc

Grange Dîmière
4, cour de l'abbaye - BP11203
59550 MAROILLES
Tél : 33+(0)3 27 77 51 60
Fax : 33+(0)3 27 77 51 69
contact@parc-naturel-avesnois.fr
N50° 8' 0.9234" E3° 45' 32.472"
www.parc-naturel-avesnois.fr



Le Parc naturel régional de l'Avesnois bénéficie du soutien financier du Conseil régional des Hauts de France, du Conseil départemental du Nord et de l'État Français.

Livret d'information du Parc naturel régional de l'Avesnois
Numéro ISSN : 2498-1893 -

Conception et Conduite d'opération : Espaces naturels régionaux
Éditeur : Syndicat mixte du P.N.R. de l'Avesnois - Coordination : Espaces naturels régionaux
Directeur de publication : Guislain Cambier - Directeur de rédaction : Yvon Brunelle - Coordinateur : Hélène Bertaux - Rédaction : Parc naturel régional de l'Avesnois
Photos : Samuel Dhote - Parc de l'Avesnois (Marc Grzemski - Hélène Bertaux - Annie Trotin - Julien Dubeaupaire) - Illustration : ©Elf Communication -
Conception graphique et mise en page : Parc naturel régional de l'Avesnois.
Imprimé sur du papier 100% recyclé